



LES OUBLIÉS DE LA NATION

Association régie par la loi de 1901 inscrite sous le numéro W061014460
11 allée des villas fleuries - 06800 Cagnes sur Mer
contact@lesoubliesdelanation.fr - www.lesoubliesdelanation.fr

PROJET DE MÉMORIAL EN HOMMAGE AUX MILITAIRES DONT LE DÉCÈS ACCIDENTEL A ÉTÉ RECONNU COMME IMPUTABLE AU SERVICE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL ET EN OPÉRATION INTÉRIEURE

Ce projet est initié par les oubliés de la nation et des familles endeuillées

Artiste : Patrick Berthaud

ARMÉE DE TERRE - ARMÉE DE L'AIR - MARINE NATIONALE - GENDARMERIE NATIONALE

Aux serviteurs de la Nation qui en s'engageant ont décidés de servir la France jusqu'à leur sacrifice ultime...
Ils sont morts sous l'uniforme en service...
Nous leur devons respects et mémoires...
Ne les oublions pas !

L'association ne comprend pas la position du Ministère qui ne désire pas apporter la reconnaissance de la Nation aux militaires dont le décès accidentel est imputable au service.

C'est pourquoi, nous avons décidé d'initier avec certaines familles un mémorial citoyen en leur hommage.

Aujourd'hui, les familles et leur régiment les honorent sur le lieu de leur décès (stèle mémorielle), d'autres régiments sur leur place d'armes en gravant leur nom et une grande partie des autres familles ne peuvent que se recueillir sur leur tombe familiale.

Aucune manifestation publique militaire ne leur rendra hommage.

Leur nom ne sera jamais gravé sur le monument aux Morts de leur commune.

Au mois de novembre 2019 a été inauguré un monument national en hommage aux militaires de la 4ème génération de feux décédés en OPEX depuis 1963, 549 noms de militaires sur 17 théâtres d'opérations extérieures ont été inscrits.

Il est à noter que depuis 1963, un nombre supérieur de militaires sont morts en service sous l'uniforme (entraînements, exercices opérationnels, accidents de vols...accidents de tir, de sports...), sur le territoire national ou en opération intérieure.

POURQUOI UN MÉMORIAL D'INITIATIVE CITOYENNE ?

Les familles endeuillées ne veulent pas et ne pourront pas attendre 10 ans pour voir s'élever un monument en hommage à leurs enfants ou leur conjoint.

C'est pourquoi, « Les Oubliés de la Nation » et les familles désirent garder la maîtrise de ce projet.

Ce dernier, nous l'espérons prendra corps en janvier 2022 avec un financement participatif citoyen, venant des familles, des collectivités locales ou métropolitaines, des associations et surtout des Françaises et des Français, l'État sera aussi la bienvenue.

NE SERAIT-IL PAS VENU LE TEMPS DE LES RECONNAÎTRE ?

Leur mort a été certainement moins « glorieuse » que ceux qui décèdent sous le feu de l'ennemi et qui sont reconnus comme « Mort pour la France », mais il ne faut pas oublier leur engagement, leur parcours valeureux, certains se sont honorés sur les théâtres opérationnels, les médailles présentes sur leur coussin lors de leurs obsèques en ont témoigné de leur sacrifice et ils sont mort sous l'uniforme de France.

On ne choisit pas le lieu ni les conditions de sa mort.

Le danger est surtout présent à l'entraînement et lors des exercices opérationnels.

Sur un rapport du Haut Comité d'Evaluation de la Condition Militaire de juillet 2019, il est précisé que le nombre des décès de militaires imputables au service entre 2010 et 2018 est de 253, alors que pour cette même période ce sont 177 militaires qui sont décédés dans des opérations extérieures.

LE SOUTIEN ET LA MOBILISATION DES FAMILLES

Les parents, les conjoints, les enfants ont accompagné et subi les absences, les douleurs, les blessures. La perte de leur être cher sans aucune reconnaissance les offense et ne leur permet pas de faire leur deuil.

La présence de ce monument rappellera la mémoire de chaque combattant. A côté de leur nom gravé, il sera possible à chaque famille de déposer une fleur ou un drapeau.

Fin octobre, nous présenterons ce projet à la presse et aux réseaux sociaux.

Avec leur soutien, nous lancerons un appel orienté vers les familles des militaires dont le décès est imputable au service afin qu'elles soutiennent ce projet.

LES AUTRES DEMANDES DE SOUTIEN

- **Les Français et les Françaises** : nous lancerons sur le site change.org une campagne de soutien à ce projet et sur les réseaux sociaux. Cette action sera ouverte à l'ensemble des Français et surtout aux plus de 140 000 signataires de notre pétition antérieure.
- **Les associations d'Anciens Combattants** : nous leur demanderons au début de l'année 2021 de nous rejoindre afin et de devenir partenaires de l'élévation de ce mémorial.
- **Les collectivités locales et territoriales** : début 2021, nous lancerons un appel identique à toutes les collectivités pour une souscription financière
- **Le ministère des Armées** : parallèlement, nous solliciterons un rendez avec la Ministre des Armées pour lui présenter ce projet d'initiative citoyen.

Ce dernier sera géré par un commissaire au compte et les fonds seront versés à un notaire.

CE MÉMORIAL POURRAIT ÊTRE INSTALLÉ DANS LES ALPES-MARITIMES

Pour des raisons d'affinités du Président des « Oubliés de la Nation », nous pensons à une installation de ce mémorial à Cagnes-sur-Mer dans les Alpes-Maritimes.

Néanmoins, nous sommes persuadés qu'une ville ou une région en France pourra l'accueillir, pour ce faire, nous lancerons au mois de janvier 2021 une campagne de sensibilisation auprès des régions, des intercommunalités et des maires. Le lieu définitif sera décidé par le Conseil d'Administration.



DIMENSIONS GÉNÉRALES

Monument global : H 7m50, L 7m20, P 6m50

Le nid : H 6m, M 7, P 2m20

Le soldat haut relief : H 2m90, L 2m40

La petite fille au doudou : H 1m10

Le Socle avec escalier : H 1m50, L 7m20, P 5m30

Il faudra prévoir une esplanade importante pour faciliter la présence des visiteurs (autorités et autres...) d'une superficie d'au moins 200m² avec la présence d'un Totem qui présentera le nom de ce monument et son esprit.



PRÉSENTATION DE L'ŒUVRE PAR PATRICK BERTHAUD SCULPTEUR

« Le contexte dans lequel s'inscrit ce projet artistique est grave, profond et empreint de souffrances.

Il m'a paru essentiel de l'aborder avec respect et empathie, tout en y apportant une touche de lumière. Je suis optimiste quant à la suite de la procédure.

Il y a dans le combat de l'association une injustice manifeste et je pense qu'il y aura un changement de cap de la part des autorités gouvernementales.

J'ai confiance en la République Française et je suis convaincu que l'Etat assumera ses responsabilités et qu'il n'abandonnera pas certains de ses enfants méritants.

C'est pour cette raison que j'ai orienté ma réflexion vers un travail lumineux qui permette d'envisager une sortie par le haut.

Cette situation ne peut être que temporaire. En revanche, ce monument ne le sera pas. Il est conçu pour durer. Et les messages qu'il véhicule doivent avoir une raison d'être aujourd'hui comme demain.

Comme dans tous mes travaux monumentaux situés sur l'espace public, j'ai tenu à raconter une histoire. Il faut donner du contenu à une œuvre d'art pour qu'elle soit puissante et harmonieuse. Pour cela, il convient d'équilibrer le fond et la forme.

Sur le plan esthétique, le projet est spectaculaire. Les dimensions sont imposantes, tout en restant à l'échelle humaine. Les techniques utilisées sont complexes et demandent des savoir-faire singuliers, ce qui contribue à valoriser la démarche. La partie qui se détache de loin est constituée d'un grand hexagone aux couleurs de la France.

Elle est constituée de tubes métalliques soudés entre eux et reliés à une armature intérieure discrète. Sur le plan technique, c'est ce que l'on appelle une structure « en nid d'oiseau ». La réalisation est impressionnante et permet de mettre en lumière la carte de France de façon dynamique et légère.

Aucune sensation de lourdeur avec les importants ajouements entre les tubes. Cette structure est délicate et en même temps, elle est très solide. Je l'ai nommé « le Nid » en lien avec sa technique de fabrication mais aussi pour les symboles qu'elle véhicule.

Car ce nid, c'est la France, la France qui élève et protège ses enfants.

Ce nid est constitué de tubes de dimensions irrégulières, orientés dans un mouvement de spirale. Cette irrégularité est essentielle et renvoie à 2 choses : la construction organique d'un véritable nid et la façon dont la France s'est construite en tant que Nation.

La construction de notre pays, sur tous les plans (géographiques, sociaux, culturels,...) n'est pas une œuvre linéaire. Il a fallu des siècles pour en arriver là. Avec des essais, des victoires, des désillusions... Ce nid est le symbole de notre Nation. Il nous rappelle les difficultés de sa construction et montre une architecture aujourd'hui stable et robuste.

Et puis à travers le maillage, même serré, on aperçoit la Lumière...

A l'intérieur de ce nid, il y a un personnage qui s'extrait d'une zone elle aussi orientée en spirale.

Ce tourbillon qui rappelle une tornade ou un vortex, symbolise l'au-delà. On ne sait si le soldat sort de cette masse ou s'y enfonce, mais une chose est sûre, il n'est pas ou plus avec nous, sur Terre.

Une partie de son corps est apparente et il tend la main, comme pour établir un contact. Il tente d'entrer en relation avec une enfant, une petite fille située en contrebas, au pied d'un escalier.

Lui dit-il au revoir ou tente-t-il de lui parler ? La porte reste ouverte et les spectateurs ne manqueront pas de s'emparer de l'histoire pour écrire leur propre scénario.

Cette incursion métaphysique est fondamentale car elle donne une singularité et une intemporalité au monument.

Il faut qu'il soit pérenne, sur le plan formel, mais aussi sur le plan philosophique.

Ce travail s'adresse aux morts et aussi aux vivants.

Il renvoie également au deuil des familles, de ceux qui restent.

Et pour illustrer ce drame, j'ai choisi de placer une fillette qui tend son bras droit vers le soldat et tient son doudou de l'autre main. Elle est innocente, fragile, c'est la Vie à venir.

La statue est petite et il est primordial qu'il en soit ainsi. Le Nid doit paraître inaccessible pour elle. Elle est si petite. Et pourtant, avec l'émotion et l'intensité qui se dégagent d'elle, on comprend que la clé, c'est elle.

Cette scène fait aussi référence à la question délicate des pupilles de la Nation. La plateforme sur laquelle repose le nid est accessible par un escalier large et dégagé.

Les visiteurs doivent pouvoir l'emprunter sans difficulté. Les parties latérales et arrières seront équipées d'un garde-corps (pour être en conformité avec la réglementation).

L'ensemble est porteur de nombreux symboles mais ce n'est pas un travail hermétique. Les pièces du puzzle s'assemblent sans trop de difficultés.

Il est essentiel de proposer une œuvre d'art élevante, originale et populaire, car le sujet nous concerne tous. Le public doit pouvoir se l'attribuer, librement. C'est avec enthousiasme que j'ai consacré du temps et de l'énergie à ce beau projet.

J'étais persuadé d'œuvrer pour une noble cause. J'espère qu'il vous plaira et qu'il saura illustrer votre combat pour la reconnaissance de ces oubliés de la Nation. »

Patrick BERTHAUD







LES OUBLIÉS DE LA NATION

Association régie par la loi de 1901 inscrite sous le numéro W061014460

11 allée des villas fleuries - 06800 Cagnes sur Mer
contact@lesoubliésdelanation.fr - www.lesoubliésdelanation.fr